



NAO 2017...suite et ...c'est pas gagné!!!

Le 08 février 2017 s'est tenue la 3ème et avant dernière réunion des NAO.

La CGT considère que le niveau est bien bas et qu'au nom de l'austérité, via un Contrat de Service Public avec des objectifs quasi inatteignables « imposés » à la Régie (Lutte contre la fraude, absentéisme, conquérir de nouveau usager...) le maire de Toulouse Jean-Luc Moudenc veut faire payer très cher sa politique des transports aux traminots...après avoir supprimé et sous traité quantités de lignes urbaines en 2015...



Alors que la Direction, aux ordres du SMTC, prône la rigueur, la maîtrise des coûts, le gel des embauches, l'augmentation de la productivité dans tous les services, la sous traitance...il semblerait qu'un nouveau Directeur, issu du ferroviaire, soit recruté ??????

Et dans ce cas, et par miracle, la régie aurait tout d'un coup des « millions » pour recruter un ÉNIÈME Directeur ??? **Quel beau discours sur les efforts, SURTOUT quand ils sont exigés que du coté du «petit personnel» pendant que d'autres se « gavent » !**

Pour la CGT, si le discours de la Direction peut être entendu, il doit passer par une politique salariale répondant aux attentes du personnel.



Propositions de la Direction inchangées :

- ◆ Augmentation de la valeur du point +0,35% au 1er mars
- ◆ Prime dimanche portée à 60€ brut (+3€) sans augmentation du temps de récupération (4H30 à ce jour)
- ◆ Toujours des interrogations sur l'extension du paiement de la prime outillage aux agents logistiques et aux magasiniers..???
- ◆ La clause de sauvegarde, qui maintient le pouvoir d'achat par rapport à l'inflation, est toujours en phase de négociation...mais la Direction serait favorable à une clause de revoiture catégorielle pour les ouvriers, employés et agents de maîtrises. (EXIT les cadres, assimilés et Directeurs...). **Pour la CGT, la clause de sauvegarde doit être maintenue, car ce n'est pas une augmentation de salaire mais la seule condition pour maintenir le pouvoir d'achat des traminots par rapport à l'inflation...**
- ◆ PIBC : la Direction propose pour les conducteurs obtenant le paiement de la PIBC complète, donc sans accident et sans absences dans l'année, un « bonus » de 1/11ème par an. Coût : ZERO € !

Ex : un conducteur perçoit l'intégralité de sa PIBC pendant 3 ans : il cumule ainsi 3/11ème de bonus mis dans un bas de laine. La 4ème année il a un accident, au lieu de lui retirer 5/11ème de sa prime, on lui retire ses 3/11ème de bonus + 2/11ème de sa PIBC.

On se croirait à la MAAF.....Dernière réunion prévue le 22 février...

Plutôt que de taper toujours sur le « petit personnel » pour faire des économies la Cgt propose au SMTC de sous traiter les postes de Directeurs ou de les embaucher en intérim ou en CDD...et de restituer tous les véhicules de fonctions !

Avec ces économies, la Régie pourrait perdurer et accroître son activité d'exploitant de ligne et pas de Champion de France de la sous traitance !!!

Quand la Polycompétence rime avec POLYVALENCE...

La Direction ne manque pas d'imagination pour lutter contre la fraude (rappelez vous les fameux objectifs du CSP) et propose **LA POLYVALENCE** pour les conducteurs...



Plutôt que d'embaucher de véritables vérificateurs (formation de 14 semaines pour un **VRAI METIER**), la Direction propose à 10 conducteurs volontaires (Formation de 5 jours !!!) d'être vérificateur 4 mois de l'année pour RIEN*, avec un engagement de 2 ans !

Donc, pour RIEN, les volontaires, après avoir exercé un métier **en équipe** (SANS FORMATION SPECIFIQUE) et verbalisé des usagers (et c'est pas la nouvelle tarification du SMTC qui va faire baisser le taux de fraude..) se retrouveront **SEUL** à leur poste de conduite face à des usagers qu'ils auront verbalisé sur le réseau bus, tram et métro!

Bonjour l'ambiance !!!! La suite ne va pas être simple pour ces conducteurs/receveurs/pseudo vérificateurs !!!

Comme d'habitude, la Direction ne retient pas les leçons du passé et tente par la polyvalence d'augmenter la productivité et de faire baisser le coûts d'exploitation pour respecter les objectifs du CSP.

*Abandonné à l'époque, les conducteurs vérificateurs percevaient 5 points en plus...pour cette polyvalence.

Aujourd'hui, que les conducteurs volontaires soient contents, la Direction ne leur demande pas d'argent et ils percevront leur PIBC et leur DRC durant les phases de vérifications.... MERCI PATRON !!!

Pour la CGT, ce ne sont pas ces « pansements » qui permettront de lutter contre la fraude.

Pour la CGT

Si la Direction veut, conformément aux objectifs imposés par le SMTC via le CSP, faire baisser le taux de fraude, il faut IMPÉRATIVEMENT renforcer le service Sûreté en EMBAUCHANT des agents vérificateurs.



Le métier de vérificateur est un VRAI métier et confier ces missions à d'autre personnels sans formations conséquentes, notamment dans des situations de tensions et conflictuelles de verbalisations, est une ineptie.

De plus, comment la Direction garantira la sécurité des conducteurs qui, isolés à leur poste de travail, se feront interpeller par un usager qu'ils auront préalablement verbalisé.

Contrat de Service Public 2016/2021 (CSP).

Lors du Comité d'entreprise du 03 février 2017, la Direction a confirmé la signature du CSP : **la Régie devra faire plus avec moins de moyens : la messe est dite.**

Pour la CGT ce CSP est une bombe à retardement pour les tramainots et la pérennité de la Régie.

En effet, les objectifs fixés par le SMTC tels que la lutte contre la fraude, la lutte contre l'absentéisme, la fidélisation et la conquête de nouveaux usagers sont pour la CGT, des critères tout autant inatteignables que non mesurables.



D'autant que pour les réaliser, le SMTC a cru bon de baisser de 1,5M€ la dotation allouée à la Régie, à laquelle s'ajoute une dépense supplémentaire de 2 M€ pour l'entretien des ascenseurs et escalators, marché supporté jusqu'alors par le SMTC.

Soit 239 M€ de budget de fonctionnement contre 242,5M€ pour 2016 !

Comment alors fixer de tels objectifs en supprimant des moyens : EN AUGMENTANT LA PRODUCTIVITE TOUT AZIMUT :

- ♦ **+ 3,3% de productivité pour les conducteurs (via l'accord signé par Sud et la Cfdt) qui augmente la moyenne des TM à 7h15 contre 7h00 aujourd'hui SOIT + 500 kms de plus par conducteurs**
- ♦ **+ 11,2% de productivité pour l'ensemble du personnel...**avec en parallèle dès 2017 une réduction progressive du personnel non roulant, soit **42 postes** qui devraient être supprimés d'ici 2021.



RIEN ne garantit la pérennité de la Régie puisqu'à tout moment le SMTC peut casser le contrat (ART 68 du CSP).

Jusqu'à présent la Régie n'était pas imputée financièrement pour des courses perdues. Dans le nouveau CSP, la Régie sera pénalisée pour toutes les courses perdues dès le 1er kilomètre et jusqu'à 20 000€/ jour en cas de perturbations prévisibles du trafic et devra rembourser les titres de transport des usagers...

Dans le même esprit, **le SMTC donne toute légitimité à la Régie pour organiser sa propre destruction en sous traitant les lignes qu'elle désire....(ex: dès 2018 sous traitance de la L28).** Quelles seront les prochaines nominées ???

Tous les articles et les menaces pesant dans ce CSP sont impossibles à résumer car tout est fait pour prétexter que la régie est déficitaire afin de fournir un alibi aux élus de la droite toulousaine. Enfermés dans leur idéologie libérale les élus se construisent des preuves pour aller vers une gestion privée.

Si la CGT osait une expression, cela serait d'écrire que le CSP est un gros danger, dont le SMTC, et la Direction complice, tentent de faire porter la responsabilité aux salariés, pour à terme offrir partiellement ou totalement sur un plateau d'argent, le réseau de transport urbain toulousain à un ou plusieurs groupes privés ...

POUR RAPPEL, le service public de transport de voyageurs, dont la Régie assure la mission, est financé en partie par l'impôt....des contribuables.

4 jours de mise à pied...pour 1 rappel à la règle !

Vabien*, conducteur sur la L1, après un rappel à la règle conformément aux PGE, a « pété les plombs »...comme cela peut arriver à n'importe quel conducteur...

Les faits : Après être monté sans ticket, un usager s'acquitte de son titre de transport après que Vabien lui ait fait un rappel à la règle. Fin de l'histoire !

C'était sans compter sur une société à la dérive avec de plus en plus d'hostilités et d'agressivités latentes.

Un autre usager présent à bord du bus de Vabien, profite de l'occasion pour lui exprimer son mécontentement car il a été rappelé à la règle le mois précédent...

Il s'en suit des échanges verbaux avec ce dernier jusqu'au moment où celui ci en descendant du bus traite notre collègue de « SALE NAZI ».

Il n'en fallait pas plus à Vabien, né dans une famille où règne une éducation rigoureuse, dont certains membres ont connu la déportation pour réagir. Faisant remarquer la gravité de ses propos à l'usager, la situation s'envenime et Vabien assénera une gifle à cet usager, lui cassant la monture des lunettes.

Immédiatement, Vabien prenant conscience de son geste, appellera Campus pour signaler l'incident, tout en continuant la course en compagnie de l'usager...un peu plus énervé!

Arrivé au terminus, Vabien prendra sur lui pour ne pas répondre aux provocations faites par l'usager qui finira par s'éloigner.

Interpellé par la prévention, l'usager reconnaîtra être allé un peu loin dans ses propos .

Il acceptera moyennant le remboursement de sa monture cassée, de ne pas donner de suite à cette regrettable histoire.



Au RSB de la ligne L1, présent dans le bus stationner à côté en compagnie du conducteur, qui lui dit à plusieurs reprises : « tu devrais intervenir avant que ça dégénère ».

Ce courageux RSB répondra au conducteur que cela allait s'arranger tout seul...

Nous sommes bien loin des affirmations qu'il fera sur le rapport d'incident.

En effet ce dernier déclarera à la Direction être intervenu pour séparer les protagonistes.

Son seul soucis sera de demander au conducteur via Campus s'il pouvait continuer à conduire.

Pour la CGT il aurait été plus opportun que le RSB intervienne rapidement et qu'il relève le conducteur de son poste de conduite pour lui permettre de reprendre son calme et ses esprits.

Vabien...Très professionnel et malgré la situation, effectuera une nouvelle course avant d'être enfin relevé...mais ce sera surtout pour un interrogatoire malvenu!!! Et c'est pas fini...

N'écoutant que « sa grande humanité » plutôt que de soutenir le conducteur, le RSB rencontrera l'usager: « Je vous informe que vous avez la possibilité de porter plainte contre le conducteur ».

Outre le fait que Vabien ait toujours plaidé coupable et reconnu les faits, il n'a pas souhaité bénéficier d'un arrêt de travail et sera présent à son poste de conduite dès le lendemain.

Une fois de plus, plutôt que d'apporter son soutien au conducteur, le RSB remettra « la pression » à Vabien dès le lendemain, pendant son service en commercial en présence d'usagers. Il lui remettra par la suite la lettre d'entretien préalable, précisant d'un air ravi et narquois qu'il sera sûrement sanctionné...

Nous ne pouvons que constater le manque de soutien et d'accompagnement de la Direction envers les conducteurs!!!

La Cgt n'ose pas croire que la qualité de délégué du personnel CGT de Vabien soit la raison d'un tel « acharnement ».

**Lutte contre la fraude.....Pour la Cgt c'est cher payé pour 1€60...
A bon entendeur salut !**

*Le prénom de notre collègue conducteur a volontairement été changé...